



**Blainville**

*tu m'inspires!*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate (no 2010-057)*

C'est parti pour la construction du boulevard Chambéry!

**Blainville, le 25 mai 2010** – Le conseil municipal a adopté, lors de sa séance régulière du 25 mai dernier, le projet de règlement 1432 autorisant les travaux de construction du boulevard Chambéry. Ce règlement décrète un emprunt de 22 365 000 \$ pour la réalisation des services municipaux dans le nouveau quartier Chambéry.



« Les coûts du boulevard Chambéry seront assumés à 74,5 % par les promoteurs et les propriétaires fonciers. La balance, c'est-à-dire 25,5 %, sera assurée par l'ensemble de la Ville. Ce projet bénéficiera à toute la communauté blainvilloise puisqu'il rapportera plus de 10 M\$ annuellement

d'ici cinq à dix ans. Les seuls revenus provenant des droits de mutation rembourseront la Ville pour ses investissements », a déclaré le maire de Blainville, François Cantin.

### **Le prix Ovation municipale en 2009**

En 2006, la Ville de Blainville mandatait son service de l'urbanisme afin d'établir la planification urbaine du secteur du rang Saint-François. Après avoir consulté la population et des professionnels, le conseil municipal a décidé de confier la mission de préparer le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) du secteur à elle-même plutôt qu'à un promoteur immobilier, afin d'en conserver la maîtrise d'œuvre.

Cette approche a donné naissance au projet résidentiel Chambéry, qui innove en matière de développement urbain. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable puisqu'il a comme objectif de valoriser les milieux naturels environnants tout en les intégrant au concept d'aménagement. Les habitations devront également être construites selon des règles de contrôle architectural.

Le maire François Cantin, a rappelé que la municipalité a reçu en mai 2009, le prix Mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec, dans la catégorie aménagement, urbanisme, développement du territoire et développement touristique.

« Une fois de plus, notre administration est fidèle à sa vision d'un véritable développement durable. Ce projet ambitieux, qui allie audace, souci écologique et urbanisme, sera une autre réalisation qui fera la fierté de la population toute entière », a conclu le premier magistrat de Blainville.

- 30 -

Source : Yves Meunier, directeur du Service des communications, 450 434-5206, poste 5151.  
[yves.meunier@ville.blainville.qc.ca](mailto:yves.meunier@ville.blainville.qc.ca)